

VADEMECUM POUR

LA PERIODE POST-ELECTORALE

Les élections municipales représentent un moment essentiel de la vie démocratique locale et un acte majeur dans le fonctionnement institutionnel des communes ainsi que des établissements publics locaux. Elles marquent à la fois l'achèvement d'un mandat et l'ouverture d'un nouveau cycle de gouvernance. **Durant cette période, la responsabilité des élus, des directions et des services, est pleinement engagée, alors que les exigences de légalité, de neutralité administrative, de continuité du service public sont particulièrement renforcées.**



A l'issue du scrutin, l'installation du conseil municipal, l'élection du maire et des adjoints, la prise des actes fondateurs du mandat ainsi que la mise en place de la gouvernance communale constituent des étapes déterminantes. **Leur régularité conditionne la validité d'un grand nombre de décisions futures.** Dans ce cadre, la réussite de la transition électorale repose sur une coopération étroite et équilibrée entre les élus et les services communaux, chacun agissant dans le respect de ses responsabilités propres. **Les directions assument un rôle central de conseil, de sécurisation et d'anticipation ; les maires et les équipes municipales exercent pleinement leurs compétences décisionnelles au sein d'un cadre juridique précisément défini.**



Objectifs de cette fiche :

- 1/ Fournir des repères juridiques clairs, des outils méthodologiques et des points de vigilance opérationnels, afin de sécuriser les étapes de l'après élections municipales ;**
- 2/ Donner les informations essentielles aux nouveaux élus inexpérimentés.**

Le service Conseil en Organisation et Santé au Travail du CDG 68 a recensé, avec l'aide du service Documentation, une série de liens utiles pour vous aider à organiser votre travail dans les prochaines semaines.

1. Les documents émanant de l'Etat (DGCL, préfectures) :

- ✓ Guide de l' élu local 2026 (704 pages), à consulter selon les besoins : [Le Guide du maire 2026](#)
- ✓ Circulaire relative à l'élection des exécutifs locaux des conseils municipaux et communautaires et au fonctionnement des organes délibérants + Guide (68 pages) : [Légifrance - Droit national en vigueur - Circulaires et instructions - Circulaire relative à l'élection des exécutifs locaux des conseils municipaux et communautaires et au fonctionnement des organes délibérants](#)
- ✓ Les indications de la préfecture du Haut-Rhin pour les élections municipales 2026, en 11 fiches thématiques : [Élections municipales 2026 : installation des conseils municipaux - Collectivités locales - Actions de l'État - Les services de l'État dans le Haut-Rhin](#)

- ✓ Informations généralistes sur les acteurs institutionnels (pour accompagner la prise de fonctions des nouveaux élus) : [Connaître les acteurs et les institutions](#)
- ✓ La charte de l' élu : [informations de la préfecture du Bas-Rhin](#) (Se référer au document* ci-dessous pour créer la charte de l' élu).

2. Les autres sources utiles :

- ✓ * [Document recensant les articles juridiques pour créer la charte de l' élu local ainsi que les informations obligatoires à transmettre aux conseillers municipaux et conseillères municipales](#) (compilées par le CDG 68).
- ✓ Statut de l' élu local – AMF – mis à jour le 17/03/2026 (135 pages) : Le guide intègre dans sa version de mars 2026 les nouvelles dispositions de la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d' un statut de l' élu local : [Lien vers le statut local de l' élu AMF](#)
- ✓ « *Piloter la gouvernance de fin et début de mandat* » (232 pages) ; Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne parisienne a établi un document pour la période électorale, en quatre parties, dont une consacrée au nouveau mandat et une autre à l' organisation de l' administration : [guide élections municipales piloter la gouvernance](#)

Cette fiche a été créée par Lionel Lejeune, stagiaire en Master de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations.

Le service Conseil en Organisation et Santé au Travail du CDG 68 est à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.